

Accusé de réception en préfecture
095-200058485-20251216-D_2025_142-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

2024

Bilan d'activité

Le mot du président



Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE

L'année 2024 a été placée sous le signe de la préparation. Cette phase de réflexion est essentielle pour améliorer nos missions de service public et mieux comprendre comment optimiser nos actions.

Ainsi, nous avons lancé l'élaboration du schéma directeur d'assainissement, des eaux pluviales et de la GEMAPI du SIARE, qui fixera des objectifs de travaux pour les dix prochaines années. C'est une première : il introduira une stratégie de désimperméabilisation ainsi que des dispositifs innovants. Par exemple, concernant la prévention des risques d'inondation, en complément des outils traditionnels, il explorera les techniques de ralentissement de la vague d'eau. Ces techniques répondent à la brutalité de la montée des eaux dans les réseaux, liée au changement climatique. Par ailleurs, un schéma directeur foncier y est associé, permettant de cibler les zones stratégiques et les secteurs de grande vulnérabilité.

Ce schéma directeur identifiera également une stratégie de valorisation, de défense et d'amélioration de la biodiversité des milieux aquatiques et humides.

Vous l'aurez compris, l'élaboration de ces documents stratégiques traduit l'engagement du SIARE face à l'urgence climatique. Ils sont également indispensables, d'une part, pour donner une feuille de route aux services du SIARE et, d'autre part, pour mobiliser les parties prenantes du territoire.

De même, la pose de la première pierre de la Maison de l'Eau symbolise notre volonté d'investir durablement dans notre mission de sensibilisation. Là encore, c'est une première dans le Val d'Oise, qui vise à « embarquer » tous les citoyens, des scolaires aux adultes. L'objectif est de partager avec tous les acteurs de l'eau les multiples enjeux de notre territoire : comprendre son caractère exceptionnel, ses vulnérabilités et le sens des actions à mener afin d'améliorer la résilience et de gagner en qualité de l'eau et en biodiversité.

Cet équipement permettra également de promouvoir les métiers de l'eau, des professions souvent méconnues, exercées par des passionnés. Nous pourrions y présenter leur attractivité ainsi que les filières professionnelles de formation pour les jeunes de nos communes qui souhaitent s'engager dans des emplois liés à l'écologie.

Nous avons également poursuivi les actions récurrentes d'entretien, d'amélioration des réseaux, de contrôle de la qualité des eaux et de mise en conformité dans les communes nous ayant confié leur collecte. Cela a permis à leurs habitants de bénéficier de 225 200 € d'aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Ce travail se réalise en collaboration avec les différents acteurs locaux (communes, communautés d'agglomération, Agence de l'eau, etc.) pour mener une politique globale, cohérente et solidaire de l'eau, à l'échelle de notre territoire et de ses cinq bassins versants.

Très bonne lecture.



Prairie fleurie, site des Cressonnières, Saint-Gratien



Sommaire

01

Nous sommes un service public essentiel p 06

02

Nous assurons le bon fonctionnement des réseaux publics d'eaux usées et pluviales p 10

03

Nous prenons soin des milieux aquatiques et humides p 14

04

Nous œuvrons pour préserver la qualité de l'eau p 18

05

Nous agissons pour prévenir les risques d'inondation p 22

06

Nous sensibilisons à la protection de l'eau p 26

Fonctionnement p 30

Lexique p 31



01

**Nous sommes
un service public
essentiel**

Notre territoire

Le SIARE est un acteur incontournable de la gestion des eaux.

8 cours d'eau principaux

le ru du Vieux-moutier, le ru du Montuboïs, le ru de Bessancourt, le ru de Liesse, le ru d'Enghien, le ru d'Andilly, le ru du Grand Gril, le ru des Haras



30 km à ciel ouvert et 10 km sont enfouis
58 km de berges

233 km de canalisations



175 km de canalisations de transport d'eaux usées et d'eaux pluviales

58 km de canalisations de collecte (à Bessancourt et Saint-Prix)

23 bassins de retenue



une capacité de stockage de 490 000 m³ d'eau de pluie



355 000 habitants

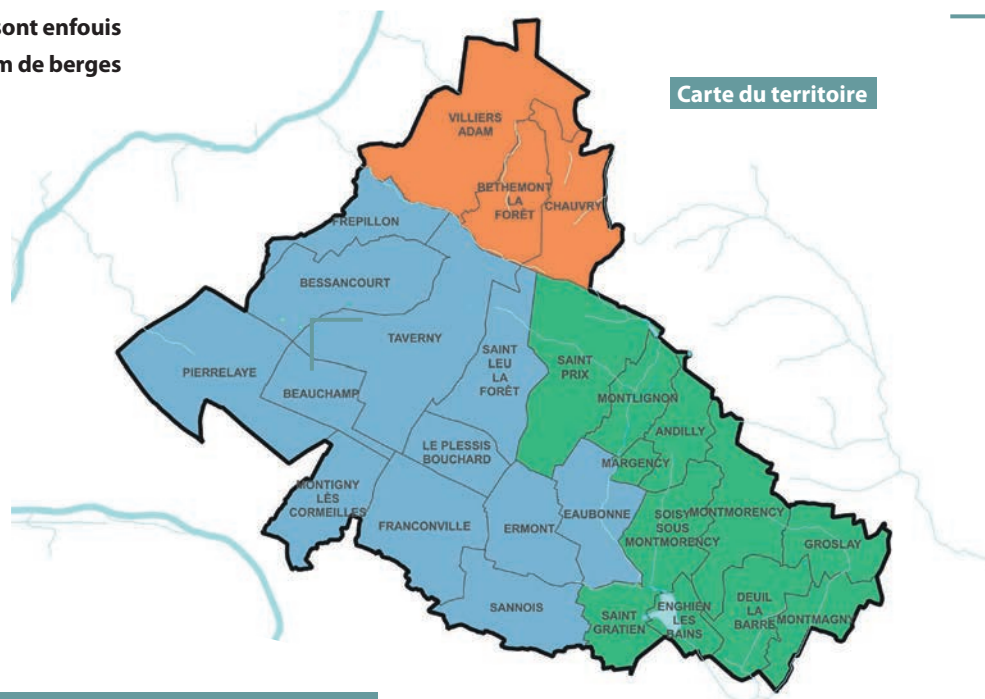
11 183 hectares

5 bassins versants

26 Communes et 03 EPCI

(établissements publics de coopération intercommunale)

17 Communes couvertes par le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer



Carte du territoire

Administratif

□ Territoire du SIARE

Communes adhérentes au SIARE et leurs intercommunalités

■ CA Val Paris

■ CA Plaine Vallée

■ CC de la vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Hydrographies

— Cours d'eau

— Navigables

— Non navigables

— Plans d'eau

Différents enjeux

se croisent



Pollution de l'eau



Ruissellement des eaux de pluie



Risque d'inondation



Biodiversité en danger

Face à ces problématiques, le SIARE agit de manière concrète pour rendre notre territoire plus résilient.

Le territoire du SIARE est **majoritairement urbain** mais comporte :

1 secteur rural et agricole

2 réserves biologiques

La forêt de Montmorency, classée forêt de protection

5 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristiques (ZNIEFF)

Le lac d'Enghien-les-Bains, station thermale unique dans la région (43 ha)

Notre gouvernance

52 délégués (+ 52 suppléants) composent le comité syndical, soit 2 représentants par commune.

Parmi eux, 15 font partie du bureau syndical. Les élus sont garants de nos missions de service public, au bénéfice de tous, dans une logique de solidarité de bassin versant.

Six nouveaux élus nous ont rejoint suite à des démissions.

En 2024

5 réunions
du comité syndical

36 délibérations

8 réunions
du bureau syndical

71 délibérations

Le Président a signé

44 décisions



Nos équipes

Une diversité de métiers : 37 collaborateurs répartis en trois pôles agissent au quotidien pour garantir la salubrité publique, préserver l'environnement et notre cadre de vie.

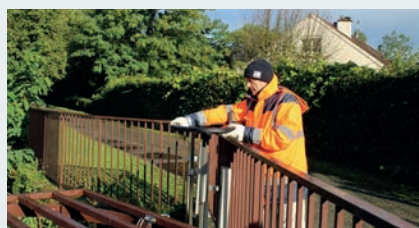


La Direction générale

Le service Communication

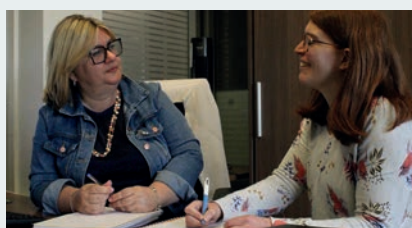
Le pôle Technique

Service Exploitation et Réseaux communaux + Bureau d'Etudes et Travaux + Service Ressources numériques



Le pôle Administratif

Cellule d'assistance administrative et technique + Service Juridique + Service Finances + Service Ressources Humaines



Le pôle Environnement et Milieux Aquatiques



Notre équipe pluridisciplinaire est composée d'ingénieurs, de techniciens, d'agents administratifs et de terrain. En 2024, nous avons également accueilli un apprenti en master « Pilotage et ingénierie de la transformation écologique des territoires ».

Retour sur les événements marquants de 2024

Lancement de l'éco-construction de la Maison de l'Eau



En 2019, les élus du SIARE ont pris la décision forte de construire un lieu ressource pour sensibiliser à la protection de l'eau, faire découvrir et former aux métiers de ce secteur incontournable. Différents événements y seront organisés tout au long de l'année : ateliers pédagogiques, conférences, formations ... à destination d'un large public (enfants, adultes, professionnels, élus ...). Pour tout savoir sur l'eau et comment la préserver !

800 m²

de surfaces utiles sur 2 étages

Situé au croisement de 4 communes

(Saint-Gratien, Eaubonne, Soisy-sous-Montmorency et Enghien-les-Bains)

et de 2 communautés d'agglomération



18 mois de travaux



Des performances énergétiques optimisées : (géothermie permettant de couvrir 100% des besoins en chauffage, panneaux photovoltaïques ...).

Ouverture au public en septembre 2026



Pose de la 1^{ère} pierre avec les élus du territoire, le 1er octobre 2024

Lancement des schémas directeurs du SIARE

Le SIARE a entrepris la révision de son schéma directeur d'assainissement (SDA), outil stratégique essentiel pour les 10 prochaines années, et a choisi d'y intégrer une dimension eaux pluviales et GEMAPI, afin de répondre aux nombreux enjeux de notre territoire : adaptation au changement climatique, qualité de l'eau, protection de la biodiversité, cadre de vie ... En parallèle, un schéma directeur foncier est en cours d'élaboration pour assurer la maîtrise foncière nécessaire aux futurs travaux.

Nous agissons de concert avec les différents acteurs locaux (communes, EPCI, syndicat, Agence de l'eau, etc.), pour mener une politique publique globale et cohérente, en lien notamment avec les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) des communautés d'agglomération.

Zoom sur... la stratégie foncière pro-active du SIARE

En 2024, 4 terrains ayant un intérêt stratégique ont été acquis par le SIARE pour un montant total de 574 200 €

02

Nous assurons le bon fonctionnement des réseaux publics d'eaux usées et pluviales

Le SIARE a pour mission la collecte (pour les villes de Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Chauvry et Saint-Prix) et le transport des eaux usées et pluviales. Cela représente près de 233 km de canalisations à entretenir, dont 44 km de réseau unitaire, 87 km de réseau d'eaux usées et 102 km de réseau d'eaux pluviales. L'ensemble forme un maillage souterrain essentiel pour évacuer les eaux usées vers une station d'épuration et les eaux pluviales vers le milieu naturel. Un service public essentiel pour garantir la salubrité publique et respecter le bon état écologique des milieux aquatiques.



Un entretien régulier

Avec le temps, les réseaux d'assainissement subissent des dégradations qui perturbent le libre écoulement des eaux. Les fissures, l'encrassement ou les obstructions sont autant de problématiques auxquelles sont confrontées nos équipes. C'est pourquoi, nous surveillons, nettoyons et parfois intervenons en urgence, pour assurer un service optimal aux usagers de notre territoire.

Surveiller



11 304 m linéaires

de collecteurs ont été inspectés par ITV (Inspection Télévisée).

Cette année encore, l'ensemble des réseaux ainsi que certains ouvrages particuliers ont fait l'objet d'un contrôle régulier. Une visite hebdomadaire des bassins de retenue et des ouvrages sensibles est organisée avec un contrôle renforcé après chaque épisode pluvieux.

Les réseaux sont également surveillés grâce à un système d'auto-surveillance qui fait remonter en temps réel des informations comme le débit, la hauteur d'eau et la vitesse (voir page 23).



Nettoyer

Pour éviter toutes sortes d'aléas, un nettoyage préventif est planifié plusieurs fois par an.

Le curage

Le curage est un processus de nettoyage en profondeur qui vise à éliminer les dépôts et les obstructions accumulés à l'intérieur des canalisations.



61 373 m linéaires

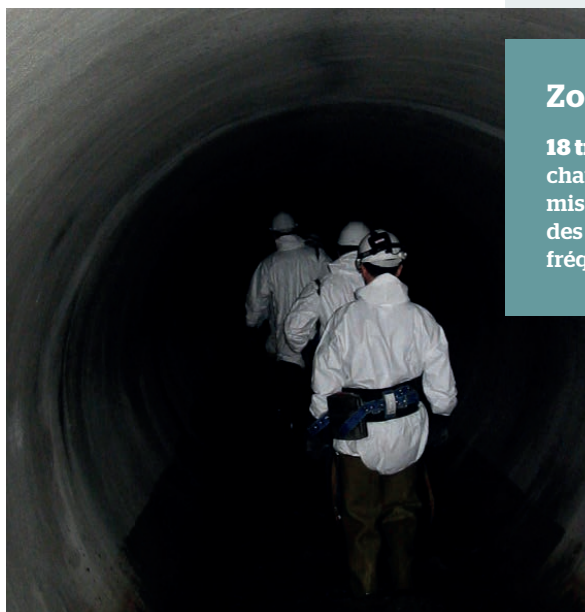
de canalisations ont été curés dont :

54 027 m linéaires

programmés à l'avance

7 343 m linéaires

à la suite d'inspections régulières



Tournée d'inspection dans les réseaux

Zoom sur... Les « points noirs » du réseau

18 tronçons ayant des spécificités (pente faible ou nulle, changement de forme des canalisations, contrainte hydraulique, mise en charge importante par temps de pluie, etc.) causent des problèmes d'écoulement et nécessitent un nettoyage plus fréquent. **Près de 9 419 mètres linéaires ont ainsi été curés.**

Parmi les ouvrages particuliers, plusieurs opérations de nettoyage ont été organisées.

- Compte tenu du taux de remplissage de ces ouvrages fortement lié à la pluviométrie, **1 ou 2 curages** selon les cas ont été réalisés et ont permis d'évacuer un volume total de **3 308 m³** de dépôts (boues, sables, etc.)
- 6 curages** des bâches de relèvement ont été effectués avec un volume total évacué de **147 m³**.

Zoom sur... Le poste de refoulement de Beauchamp-Pierrelaye

Cet ouvrage d'assainissement comprend un espace de stockage temporaire des eaux usées (bassin enterré appelé bache) et des pompes de relevage qui permettent de faire remonter l'eau d'un point bas jusqu'à un point haut. Par temps sec, il gère un débit moyen de 12 000m³/j. Les dispositifs de dégrillage et de dessablement permettant de retenir les polluants ont extrait 78 m³ de boues et de sables.



En 2024, le SIARE a procédé à différents travaux afin d'optimiser le fonctionnement du poste de refoulement, ouvrage significatif géré par le SIARE. En effet, l'écoulement des eaux usées provoque la formation de dépôts (tartre, graisses, débris, etc.) qui encrasse les installations. Il libère aussi du sulfure d'hydrogène (gaz très corrosif) qui s'attaque aux tuyaux et peut entraîner des fissures. Le SIARE a donc effectué un curage préventif (nettoyage) pour optimiser le fonctionnement des pompes et permettre une évacuation efficace des eaux usées.

Par ailleurs, un deuxième dégrilleur a été installé afin de mieux retenir les déchets solides et permettre une dépollution plus efficace des eaux usées. Une nouvelle pompe de 1 200 kg a également été mise en place en remplacement de l'ancienne.

Enfin, le groupe électrogène du poste a été remplacé.

Un audit global sur le poste et la canalisation de refoulement a été lancé afin de connaître l'état de l'équipement et les travaux nécessaires afin d'optimiser et sécuriser son fonctionnement.

La dératisation

Au total **6 000 m linéaires** de canalisations unitaires ont été dératisés et **21 bassins de retenue** des eaux pluviales

Le ramassage des déchets flottants

Un volume total de **429,5 m³ de flottants** (plastiques, feuilles...) et de produits divers (verre, bois...) a été collecté à la sortie des bassins de retenue des eaux pluviales.

Zoom sur... Le lac d'Enghien-les-Bains

Évacuation d'un volume total de **120,5 m³**

- **99 m³** au niveau du lac
- **21,5 m³**, au niveau des ouvrages installés en amont du lac (bassin Descartes et site des Cressonnières)



Intervenir en urgence

27 interventions de ce type ont été comptabilisées sur les réseaux communaux en 2024 (à Saint-Prix et Bessancourt), principalement pour des désobstructions de canalisation.



La lutte contre les erreurs de branchement

256
diagnostics
de conformité

172
branchements
conformes

84
branchements
non conformes



51 Habitants
ont effectué des travaux
de mise en conformité.



Montant des aides allouées pour les travaux de mise en conformité (via l'Agence de l'Eau Seine-Normandie) :

225 217 €

Les travaux sur les réseaux

Rénovation d'une partie des collecteurs à Saint-Prix

Des travaux ont eu lieu rue Edith Cavell à Saint-Prix en mai et juin 2024. Sur près de 120 m et jusqu'en limite de Saint-Leu-la-Forêt, le SIARE a remplacé une portion de 35 m du collecteur d'eaux usées et 25 m du collecteur d'eaux pluviales. Dans le cadre de cette opération, une dizaine de branchements de particuliers ont été repris et un regard d'accès a été créé.

Suite de la mise en séparatif de l'assainissement à Bessancourt

Le réseau sous la Grande rue, à Bessancourt, est unitaire : les eaux usées et pluviales sont mélangées dans la même canalisation. Cela pose problème, notamment par temps de pluie. Le réseau peut alors saturer et le trop plein se déverse directement dans le milieu naturel, sans traitement préalable. Les travaux, qui concernent 1,6 km de canalisations et 200 branchements au total, sont programmés sur plusieurs années.

En 2024, le SIARE a créé un nouveau collecteur d'eaux usées, sur une portion de 90 m en face de la Mairie et les 20 branchements des riverains connectés au réseau. La canalisation actuelle ne récupérera donc plus que les eaux pluviales.



Travaux sur les canalisations à Saint-Prix



La Grande rue à Bessancourt pendant les travaux



Zoom sur les canalisations, à Bessancourt

Les entreprises

Elles ont aussi l'obligation de s'assurer de la conformité de leurs branchements d'assainissement, d'autant plus qu'elles rejettent des eaux usées non domestiques pouvant contenir des charges polluantes toxiques (graisses, hydrocarbures, métaux lourds, solvants, micropolluants, eaux de ruissellement souillées ...). Leur déversement est donc encadré par la loi (article L1331-10 du Code de la Santé Publique).



69 entreprises ont été auditées

dont 2 pour une contre-visite après travaux en vue de se mettre en conformité.

2 entreprises ont effectué les travaux préconisés et sont devenues conformes

1 arrêté d'autorisation de déversement a été rédigé.



03

Nous prenons soin des milieux aquatiques et humides

Étangs, lacs, zones humides, cours d'eau... Les écosystèmes aquatiques et humides prennent des formes différentes. Ils fournissent des services essentiels au bon fonctionnement de nos sociétés : nourriture, énergie, autoépuration, approvisionnement en eau, bien-être et loisirs, prévention des inondations, etc. Depuis 2017, nous agissons pour préserver, réguler et restaurer ces espaces naturels, dans l'exercice de la compétence GÉMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Ru des coutumes à Béthemont-la-Forêt

La protection et le développement de la biodiversité

Aujourd'hui, les écosystèmes regroupant une grande variété d'espèces animales et végétales sont fragilisés et finissent par disparaître à cause de l'activité humaine. L'artificialisation des sols, les pollutions mais aussi la prolifération d'espèces végétales exotiques envahissantes sont les principales causes de ce déclin.

Sur notre territoire, nous agissons en faveur de la biodiversité en intégrant des solutions diverses.

La préservation des zones humides

À ce jour, **195 zones humides sur 99,6 hectares** ont été répertoriées sur le territoire du SIARE, dont 80 zones humides (37,5 hectares) se situent dans le périmètre du SAGE Croult-Engbien-Veille Mer (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le SIARE a organisé un webinaire destiné aux élus du territoire. L'occasion de mieux connaître les zones humides et leurs caractéristiques, leur localisation sur le territoire et les différentes actions mises en œuvre par le SIARE pour les protéger.



Zone humide à Béthemont-la-Forêt

Une gestion différenciée des espaces verts

- 7 bassins de rétention des eaux pluviales et 1 zone humide sont gérés en **éco-pâturage**

Cette solution naturelle d'entretien des espaces verts présente de nombreux avantages, notamment la maîtrise de la renouée du Japon, espèce exotique envahissante, et la fertilisation naturelle des sols.

Zoom sur... l'éco-pâturage

En 2023, nous avons accueilli des moutons noirs du Velay, une race ancienne originaire du Massif central qui s'adapte à tous les climats et aux sols pauvres et humides.



Nous avons eu le plaisir de découvrir deux agneaux nés en septembre 2024, dans le bassin de Boissy, à Beauchamp.

- 5 bassins de rétention sont gérés en **fauche tardive**.

Cette technique de gestion des espaces verts a pour principe de respecter le cycle naturel de la végétation en laissant le temps au couvert végétal de se développer. Ainsi, la pollinisation est favorisée et la flore, suffisamment dense, offre un refuge à la faune. Ces milieux naturels contribuent aussi au maintien de zones « vertes » dans les secteurs urbains, offrant des îlots de fraîcheur et permettant l'infiltration de l'eau de pluie.

- L'installation de **ruches** dans 10 bassins de rétention



Les abeilles jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement de la biodiversité, par leur activité pollinisatrice.



Un inventaire de la faune et de la flore

10 sites

ont été visités sur notre territoire.

7 groupes écologiques

ont été évalués lors de cet inventaire :

La flore : 8 espèces recensées et considérées comme assez rares à très rares en Île-de-France. 11 espèces exotiques envahissantes détectées

Les insectes : 8 espèces patrimoniales recensées

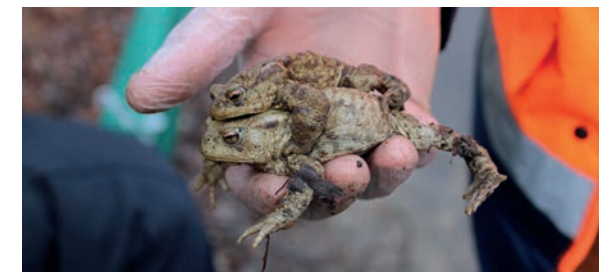
Les amphibiens : 7 espèces recensées

Les reptiles : Aucune espèce recensée

Les oiseaux : 10 espèces classées sur liste rouge recensées

Les chauves-souris : 5 espèces recensées

Les mammifères terrestres : 12 à 13 espèces recensées



L'entretien courant des cours d'eau

8 cours d'eau non domaniaux et leurs affluents parcourent notre territoire sur plus de 30 kilomètres à ciel ouvert. Ils circulent essentiellement en terrain privé, souvent en limite de propriété entre deux parcelles. Si l'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux doit être assuré par les propriétaires riverains conformément au Code de l'Environnement (L215-14), nous intervenons régulièrement en complément pour assurer une gestion respectueuse des écosystèmes aquatiques.

 **8 cours d'eau non domaniaux** parcourent notre territoire sur près de : **30 km à ciel ouvert**

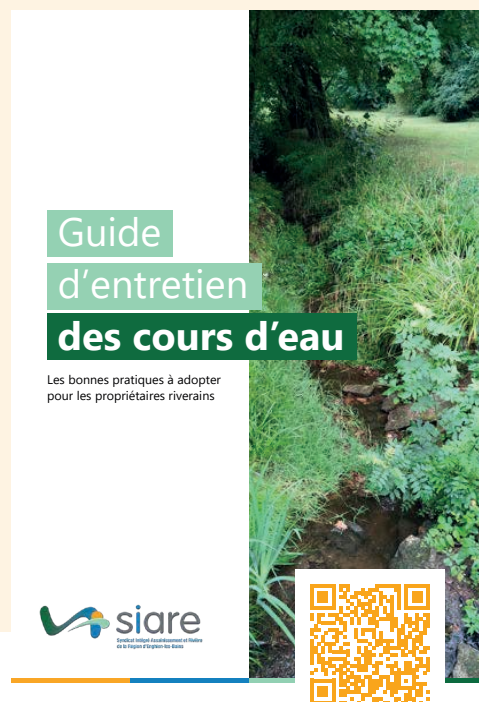


Mesure de la vitesse d'écoulement de l'eau avec un courantomètre

Un Programme Pluriannuel d'Entretien (PPE) des cours d'eau a été mis en place avec comme objectifs : l'entretien de la végétation des berges, l'enlèvement des embâcles, débris et flottants mais aussi le nettoyage des grilles situées en travers du lit des rus.

En 2024 :

- Environ **30 000 euros dépensés**.
- **16 tournées** sur le terrain pour inspecter les rus, enlever les embâcles, préparer les opérations.
- **Plus de 2 tonnes de déchets** retirés des cours d'eau dont 1 780 kg de végétaux.



Selon le code de l'environnement (art. L.215-14), le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Pour aider les personnes concernées, le SIARE a édité un guide pratique qui recense les bonnes pratiques à adopter, téléchargeable en ligne.

Le suivi du niveau des nappes souterraines

Pour connaître la quantité de la ressource en eau disponible, il est nécessaire de surveiller la profondeur de la surface des nappes, autrement appelé le niveau piézométrique. Que ce soit en période de fortes précipitations ou de sécheresse, il est indispensable de s'y intéresser pour comprendre le comportement et les caractéristiques des aquifères.

26 piézomètres placés à des endroits stratégiques de notre territoire sont régulièrement suivis.

La surveillance des rejets d'eaux d'exhaure lors des chantiers

Lors de chantiers, certains aménageurs ont besoin de pomper et de rejeter provisoirement les eaux des nappes souterraines vers les réseaux publics d'assainissement. Cela nécessite au préalable la délivrance d'un arrêté d'autorisation.



8 nouvelles demandes de rejets ont été reçues et traitées en 2023.

Nos agents étudient les demandes puis émettent un avis favorable ou défavorable en fonction des conditions suivantes :

- Les réseaux et ouvrages publics doivent être en capacité de recevoir le surplus d'eau.
- Les eaux détournées doivent être contrôlées pour éviter une pollution ou une dégradation des réseaux et ouvrages d'assainissement.
- Les eaux détournées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'eaux usées (sauf dérogation exceptionnelle).

Des projets d'envergure

Réhabilitation des Étangs Marie à Saint-Prix

La zone des Étangs Marie constitue un écosystème humide au cœur de la forêt de Montmorency. Elle se compose d'un tronçon du ru de Corbon, de zones humides reconnues sur les berges et d'une retenue d'eau correspondant aux étangs.



Le site présente aujourd'hui plusieurs enjeux :

Hydrologique : la présence d'un étang en travers d'un cours d'eau, avec un ouvrage de retenue bloquant, ne permet pas d'établir une continuité pour les eaux et les sédiments du ru de Corbon de l'amont vers l'aval. Ces éléments provoquent un cloisonnement du milieu naturel et le ralentissement de la dynamique de l'écosystème.

Biodiversité : les berges de l'étang sont peu riches en espèces aquatiques et souffrent aussi d'une érosion grandissante. Ces problématiques ont des conséquences notables sur le développement d'habitats pour la faune locale et sur la capacité phyto-épuratoire du milieu (l'épuration des eaux par les plantes).

Sécuritaire : la digue retenant les eaux de l'étang est instable. De plus, cet ouvrage de rétention ne remplit pas sa fonction initiale : retenir le volume d'eau nécessaire en cas de crue du ru de Corbon et ainsi protéger les habitations en aval.

Pour répondre à l'ensemble de ces impératifs, le SIARE mène actuellement un projet de réhabilitation des étangs afin de préserver et valoriser cet écosystème naturel. **Plusieurs interventions auront lieu avec pour objectifs de :**

- **Rétablir** le lit du ru de Corbon dans le fond des étangs et créer des zones d'expansion de crue sur les berges. À terme, ces dernières fonctionneront comme de véritables zones humides.
- **Réhabiliter** la digue et remplacer l'ouvrage de sortie pour assurer un transit continu du cours d'eau et une régulation en cas de crue. Cet espace pourrait permettre de stocker un volume potentiel de 5000m³ évitant ainsi, la construction d'un bassin de rétention beaucoup plus coûteux à mettre en œuvre à l'aval.
- **Revégétaliser** les berges des étangs pour les consolider, développer la biodiversité et la filtration naturelle de l'eau.

Les études pour ce projet arriveront en phase finale en 2025. Les travaux pourront débuter courant 2026.



Ru de Corbon

Renaturation des berges à Eaubonne

Le ru de Montlignon traverse Eaubonne en étant en grande partie canalisé. Sur les portions circulant à ciel ouvert, les berges sont très artificialisées et de nombreux ouvrages en travers gênent l'écoulement de l'eau. Le projet du SIARE prévoit le reméandrage du ru en amont du lavoir de Montlignon, la réouverture des tronçons couverts en aval de l'avenue Voltaire et la restauration des berges et du fond du lit du ru.

Les objectifs sont les suivants :

Hydromorphologique : redonner la place au ru en zone urbaine et développer la biodiversité des milieux aquatiques

Hydraulique : mieux gérer le débit du ru, éviter l'effondrement des berges et la création d'un bouchon hydraulique en période de crue et prévenir ainsi les risques d'inondations



Ru de Montlignon



04

Nous œuvrons pour préserver la qualité de l'eau

Des milieux aquatiques en bonne santé sont la clé de l'équilibre environnemental de nos territoires. Chaque année, plusieurs actions sont mises en œuvre pour assurer le suivi, la surveillance et le contrôle des éventuelles pollutions.

Prélèvement d'eau au site des Cressonnières

Des mesures régulières des eaux de surface

Mesurer la qualité de l'eau permet de mieux connaître l'état écologique des milieux aquatiques et notamment l'impact des erreurs de branchement d'assainissement sur le milieu naturel. Ainsi, nous pouvons déterminer les actions les plus pertinentes pour les préserver. Nous réalisons régulièrement des prélèvements et des analyses de l'eau sur l'ensemble de notre territoire.

En 2023, différentes campagnes de suivi ont été mises en place :

- 4 campagnes sur les paramètres **physico-chimiques** (analyse des nutriments, métaux, nitrates, pesticides, composés d'usages industriels, hydrocarbures, paramètres indicateurs de contamination par des eaux usées comme l'ammonium NH_4^+ , bactéries indicatrices de contamination fécale etc).
- 1 campagne **hydrobiologique** dans le milieu naturel (étude des macroinvertébrés et des diatomées sous forme d'indices biologiques)

3 types de mesures

- Des prélèvements d'eau ou de sédiments, qui sont ensuite analysés en laboratoire.
- Des mesures in situ effectuées par sonde (mesure immédiate de température, de la conductivité, de l'oxygène dissous, du PH, de la turbidité...)
- Des mesures de débit permettant de croiser la qualité et le volume de l'eau afin d'en déduire les flux de pollution.

Suivi de la qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire pour la 3^{ème} année consécutive. Elles ont été mises en place dans :

- les cours d'eau : **27 points de prélèvement**
- les réseaux et ouvrages d'assainissement : **25 points de prélèvement**



Ru de Liesse, à Pierrelaye, dont la qualité de l'eau est dégradée

2 indicateurs pour évaluer la qualité de l'eau :

l'état écologique (biologie, physicochimie) tient compte de l'écosystème dans son ensemble. Il se base sur des paramètres biologiques (abondance des espèces de poissons d'une rivière par exemple), tout en tenant compte de paramètres physico-chimiques (oxygène dissous dans l'eau, température, etc.)

l'état chimique s'évalue d'après la présence et la concentration dans l'eau d'une liste de 53 substances polluantes ayant un impact environnemental avéré.

La gestion des pollutions

Dès qu'une pollution est signalée, nos services techniques se déplacent sur le terrain, apprécient le caractère urgent de la pollution, essayent de trouver l'origine du problème et réalisent des prélèvements.

L'objectif : éviter la diffusion de la pollution !



Pollution aux argiles, ru des haras, avril 2024

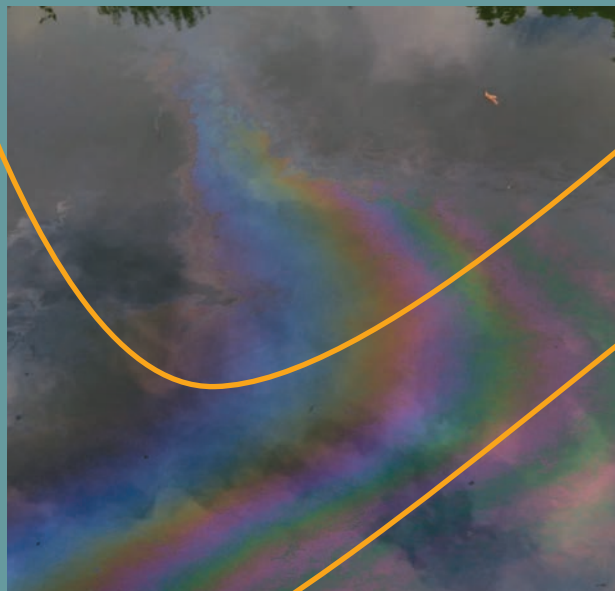
Zoom sur... la lutte contre les pollutions

Pollution aux hydrocarbures

En septembre 2024, le SIARE a été confronté à une pollution aux hydrocarbures sur le lac Nord, en amont du lac d'Enghien-Bains. Il a fallu agir rapidement pour éviter que la pollution ne se propage avec la mise en place de boudins absorbants et le pompage par des camions spécialisés.

Une équipe de pompiers spécialisée en risque chimique a procédé à des prélèvements qui ont été analysés et ont révélé la présence de fioul et de GNR.

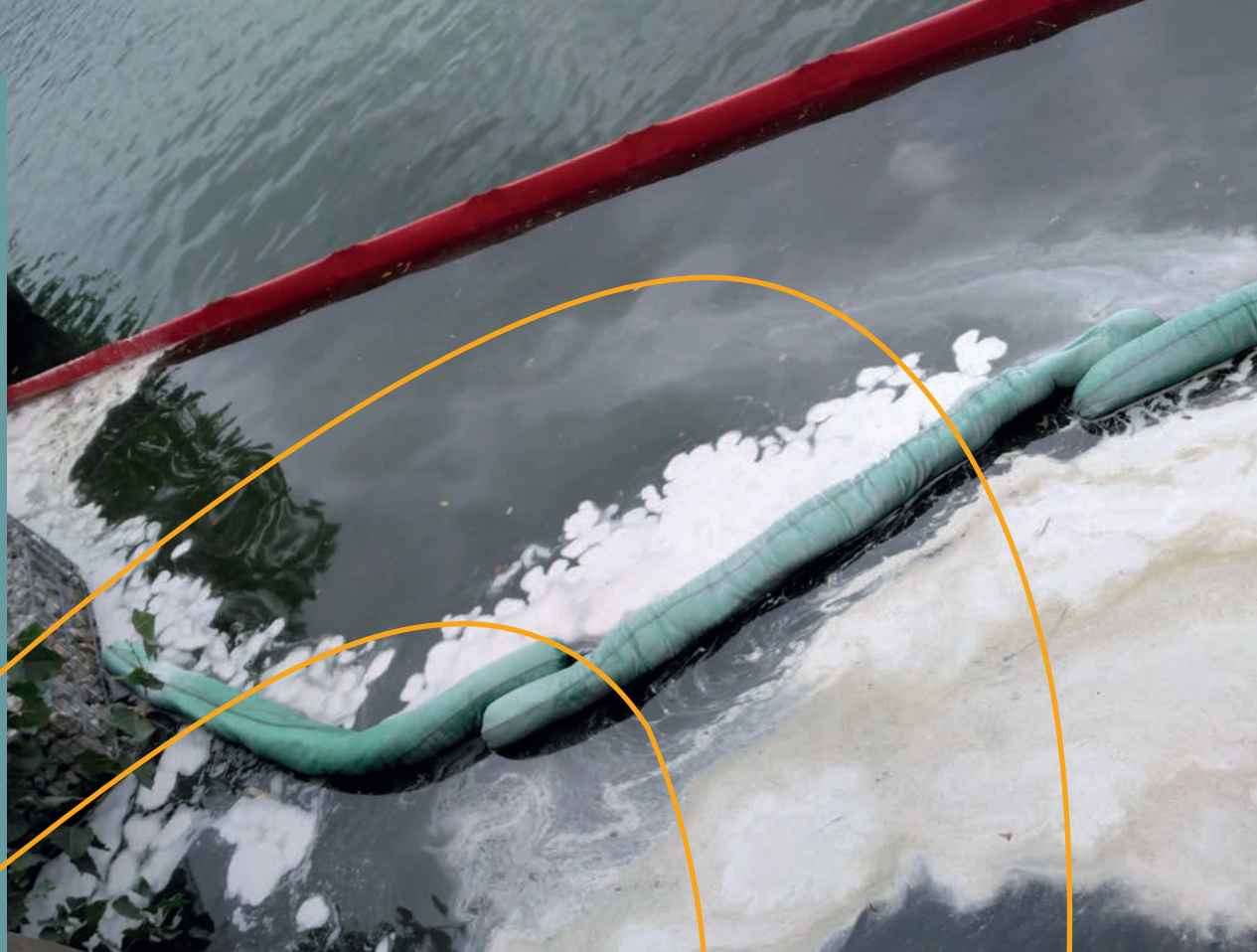
Un drone a également été utilisé afin de visualiser l'étendue des nappes d'hydrocarbures sur la surface de 43 hectares du lac.



Coût de la prise en charge de la pollution au lac nord

L'intervention en urgence, l'évacuation, le transport et le traitement de la pollution aux hydrocarbures sur le lac nord en septembre 2024 a représenté un coût d'environ :

35 000 euros TTC.



Pollution aux déchets sauvages ru du Montubois à Frépillon

Déchets sauvages dans le lit d'un cours d'eau

Autre lieu, autre contexte, en février 2024, le SIARE a procédé à l'enlèvement de déchets sauvages dans le ru du Montubois à proximité de la zone dite « Les Blancs Manteaux » à Frépillon.

Nos équipes sont intervenues le plus rapidement possible avec les services techniques de la ville pour retirer les divers objets déposés. Ce type de dépôt sauvage dans le cours d'eau, en plus d'être néfaste pour l'environnement, favorise les risques d'inondation. L'accumulation des déchets provoque des embâcles (bouchons) et donc des débordements.

Des dispositifs de protection pour réduire les risques

Les eaux pluviales sont collectées par des canalisations qui les acheminent vers le milieu naturel sans traitement préalable. Les risques de pollution sont donc importants car elles peuvent accumuler au fil de leur ruissellement des contaminations solides et liquides.

Pour éviter ce risque, des dispositifs sont mis en place pour améliorer la qualité de l'eau à des endroits spécifiques, notamment à l'entrée et à la sortie de nos bassins de rétention :

- **Des dégrilleurs** sont installés sur l'ensemble de nos bassins. Ils retiennent les canettes, débris et autres déchets. Parmi ces dégrilleurs, 7 sont automatiques. Ils enlèvent les matières flottantes et en suspensions par l'action d'un peigne à actionnement automatique qui les dépose dans des poubelles prévues à cet effet.



Fosse à sable - Bassin de rétention Saint-Prix Amont

- **21 chambres à sable** permettent une décantation des sables et matières organiques par temps sec. La présence de cette excavation maçonnée dans l'axe du cheminement de l'eau est essentielle pour éviter la diffusion des pollutions.
- **6 barrages siphoniques** jouent aussi un rôle crucial pour bloquer les flottants et les sables. Ils fonctionnent grâce à deux cloisons placées en travers du réseau. La première en surplomb contient les pollutions solides et la seconde en contrebas piègent les sédiments.
- **1 système de dépollution par jardins filtrants** assure la réduction des matières organiques, la dégradation de l'azote et l'abatement des nitrites et du phosphate sur le site des Cressonnières. Composés de multiples filtres plantés de type roselières, ils garantissent la dépollution des eaux pluviales avant leur arrivée au lac d'Enghien-les-Bains, exutoire des eaux du bassin versant du ru d'Enghien.
- Lors d'une pollution aux hydrocarbures, des **boudins anti-pollution** sont positionnés pour former un barrage et ainsi éviter la diffusion des substances nocives. En 2024, 189 mètres linéaires de boudins ont été mis en place à la suite d'importantes pollutions, notamment au niveau du lac d'Enghien-les-Bains.



Grilles - Bassin Descartes à Soisy-sous-Montmorency



Jardins filtrants, site des Cressonnières, Saint-Gratien



05

Nous agissons pour prévenir les risques d'inondation

Le caractère très urbanisé de notre territoire et sa position géographique, placé sur les coteaux des buttes de Montmorency, de Corneilles et en fond de vallée, accroissent les risques d'inondation. Nous mettons en œuvre différents moyens pour assurer la prévention de ces risques, notamment, l'inondation par ruissellement, typique des zones urbaines imperméabilisées.

Flux d'eaux pluviales - Bassin aval 1 à Beauchamp, le 9 octobre 2024

Des solutions fondées sur la nature

Protection des zones d'expansion de crue

Le SIARE a lancé **une stratégie foncière pro-active** pour identifier et acquérir des terrains ayant un intérêt stratégique et pouvant servir par exemple de zone naturelle d'expansion de crue ou pouvant s'inscrire dans une logique de désimperméabilisation des sols. **Dans ce cadre, nous avons signé une convention avec la SAFER Ile-de-France** (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural). Ainsi, nous disposons sur notre territoire d'un observatoire foncier des espaces naturels et agricoles. En 2024, 171 dossiers ont été analysés par les équipes du SIARE et 2 dossiers de préemptions ont été déposés.

Mise en place d'un vaste plan d'action pour protéger, restaurer et développer les zones humides du territoire

Ces éco-systèmes jouent en effet un rôle de tampon permettant de stocker l'eau. Des zones d'expansion de crue peuvent ainsi être protégées en bordure des cours d'eau. La restauration des zones humides a également pour objectif de recréer un écosystème favorable à la biodiversité (voir page 15).

15 000 m³ d'eau par hectare

c'est le volume d'eau pouvant être stocké par une zone humide

23 bassins de stockage 

capables de retenir jusqu'à

490 000 m³

Soit l'équivalent de

181 piscines olympiques

Entretien et renaturation des cours d'eau artificialisés

L'état des berges des cours d'eau joue un rôle primordial pour prévenir les risques d'inondations. Des berges naturelles végétalisées permettent de ralentir les écoulements et d'absorber l'eau. Alors que des berges verticales et bétonnées vont plutôt accélérer sa vitesse et générer des risques de débordement. C'est pourquoi le SIARE porte plusieurs projets de renaturation de berges artificielles (p17).

D'autres facteurs amplifient également les risques d'inondation :

Plus de **180 ouvrages** en travers

recensés sur le ru de Montlignon en zone urbaine : aqueducs, ponceaux, passerelles, ponts, seuils, chutes, grilles, ouvrages de régulation, lavoirs, fosse à sable, bassins d'agrément

La présence d'embâcles

c'est-à-dire d'obstacles, dans le lit du cours d'eau peut amplifier les risques d'inondation en formant des bouchons notamment au niveau des ouvrages. Ils empêchent l'eau de s'écouler normalement. Nous intervenons donc pour enlever les embâcles que nous identifions comme problématiques (p.16).



Embâcles en travers du ru du Montubois à Frépillon

La gestion des bassins de retenue

Lors des épisodes pluvieux, ils sont utilisés afin de stocker temporairement l'eau. Nous disposons de 20 bassins à sec et enherbés, 3 bassins en eau et 3 bassins enterrés.

Une fois l'épisode pluvieux terminé, ils restituent progressivement l'eau stockée au réseau et au milieu naturel.

Des bassins qui remplissent leur rôle

En 2024 :

6 bassins ont dépassé le seuil de **75% de taux de remplissage**

13 ont dépassé **50% de taux de remplissage**

20 ont dépassé le seuil de **25% de remplissage**

L'auto-surveillance

Nous disposons également de 150 capteurs et sondes, répartis sur une cinquantaine de points stratégiques : bassins de stockage, déversoirs d'orage, poste de refoulement, nœuds stratégiques comme par exemple les connexions entre des réseaux d'eaux usées et unitaires, les cours d'eau. Le dispositif de mesure est composé de capteurs de hauteur (sondes piézométriques, capteurs ultrason, sondes radar) et de vitesse : capteurs doppler, cordes de vitesse (temps de transit). Ces appareils permettent de recueillir des informations comme le débit, la hauteur d'eau et la vitesse. Les données sont transmises en temps réel à notre système de supervision. **Une maintenance préventive des équipements est réalisée chaque mois, tout au long de l'année.**

Zoom sur les fortes précipitations du 9 octobre 2024



Bassin jonction, à Montmagny, rempli le 9 octobre 2024

Bassin Edouard Branly à Ermont rempli à

100 % (capacité de 5500 m³)

Nouveau bassin du Moutier à
Deuil-La Barre rempli à

60 % (capacité de 15 000 m³)

Exutoire de la digue de la chasse

débit multiplié par **10**

Lac d'Enghien-les-Bains : niveau d'eau

+30 cm

Confluence entre le ru de Corbon et le ru
de Montlignon : hauteur d'eau

76 cm (plus haute que d'habitude)

Un épisode pluvieux intense : comment la mobilisation de nos agents a limité l'impact

Les 9 et 10 octobre 2024, notre territoire a connu un épisode pluvieux intense avec un cumul de pluie de 81 mm en 18h, ce qui correspond à une période de retour de 50 ans (c'est-à-dire que statistiquement une précipitation de la même importance se reproduit tous les 50 ans).

Les équipes du SIARE se sont mobilisées pour limiter l'impact des intempéries et prévenir les risques d'inondation. Grâce au système de supervision, les agents ont pu surveiller en temps réel le niveau de remplissage des bassins de stockage, le débit, la vitesse et la hauteur d'eau des réseaux d'eaux pluviales.

Les 23 bassins de rétention du SIARE ont démontré toute leur utilité en permettant de stocker 360 000 m³ d'eau de pluie, l'équivalent de 144 piscines olympiques.

Sur le terrain, les agents du SIARE ont également contrôlé les cours d'eau et plan d'eau en vérifiant notamment la présence d'embâcles (c'est-à-dire d'obstacles dans le lit du cours d'eau). Aucun débordement n'a été constaté, contrairement à 2018. La forêt de Montmorency et les zones humides du territoire ont joué un rôle crucial de rétention et d'absorption de l'eau, permettant ainsi de réduire les volumes arrivant à l'aval, dans les zones urbanisées.

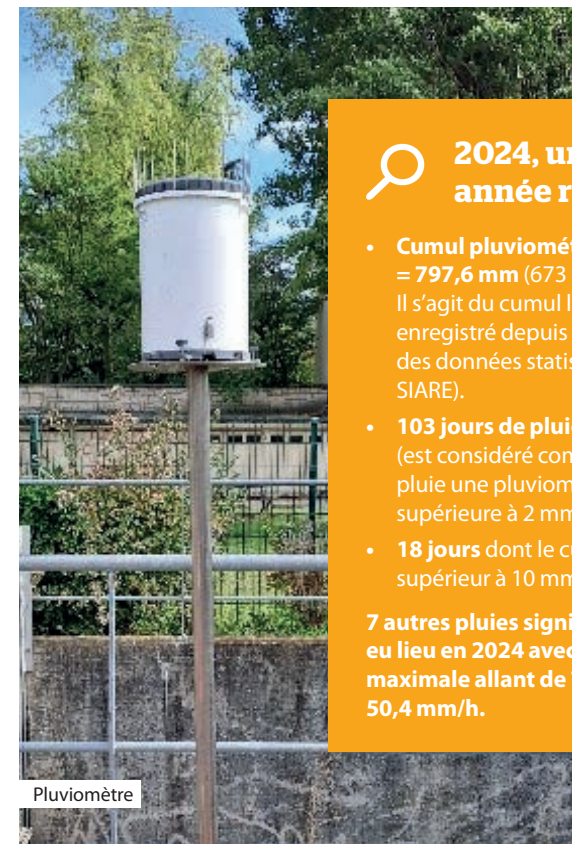


Bassin jonction, à Montmagny, vide le 10 octobre 2024

Le suivi de la pluviométrie

Nous effectuons une surveillance à partir des données de Météo France et de nos 7 pluviomètres répartis sur l'ensemble du territoire.

Une fois analysées, ces données nous permettent de mettre en œuvre différentes actions : vérification des niveaux de remplissage des bassins de rétention, des niveaux de la nappe phréatique, de la présence d'embâcles aux sites stratégiques, prise en compte de la saturation des sols par les pluies précédentes ... En cas de risques majeurs, en lien avec les alertes Météo France, nous avons mis en place un système d'alerte permettant d'informer les habitants en temps réel via sms/mail.



Pluviomètre



2024, une année record

- **Cumul pluviométrique annuel = 797,6 mm** (673 mm en 2023)
Il s'agit du cumul le plus élevé enregistré depuis 13 ans (début des données statistiques du SIARE).
- **103 jours de pluie** (83 en 2023)
(est considéré comme jour de pluie une pluviométrie moyenne supérieure à 2 mm)
- **18 jours** dont le cumul est supérieur à 10 mm (23 en 2023)

7 autres pluies significatives ont eu lieu en 2024 avec une intensité maximale allant de 7,2 mm/h à 50,4 mm/h.

La promotion de la gestion des eaux pluviales à la parcelle

Pour limiter les risques d'inondation, il est important de réduire le volume d'eaux pluviales évacués dans les réseaux. Pour cela, nous promovons la gestion des eaux pluviales à la parcelle, aussi bien sur le domaine privé que public.

Désimperméabiliser et permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer au plus près de son point de chute est aujourd'hui une nécessité.



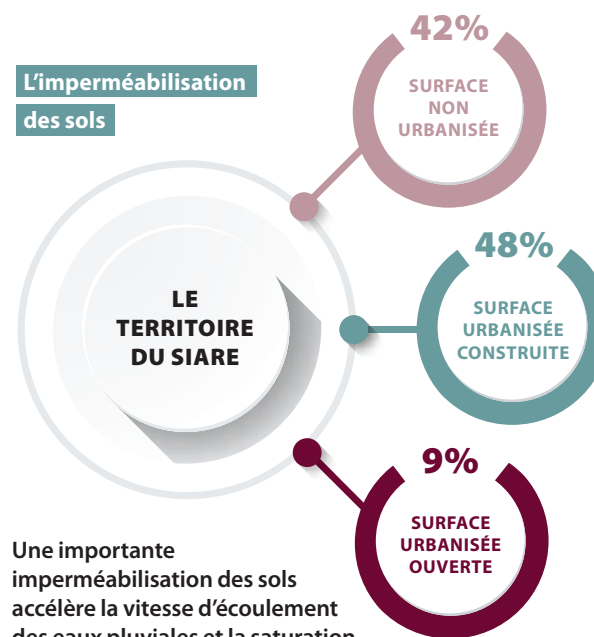
Afin d'informer les particuliers sur les différentes solutions de gestion de l'eau de pluie à la parcelle, le SIARE a conçu un guide pratique, téléchargeable en ligne

Nous avons un rôle de conseil auprès des communes, particuliers, professionnels, promoteurs immobiliers, aménageurs concernant la gestion des eaux pluviales.

D'un point de vue réglementaire et après étude, nous donnons notre avis (accord, refus ou prescriptions particulières) aux demandes d'autorisation de construire qui nous sont adressées par les communes ou les communautés d'agglomération. Ces avis permettent d'émettre des prescriptions sur la gestion des eaux pluviales et de rappeler le règlement d'assainissement collectif syndical ainsi que l'application du SAGE Croult – Enghien – Vieille Mer sur les communes concernées par ce schéma.

915 permis de construire ou d'aménager ont été instruits par nos services en 2024.

L'imperméabilisation des sols



Une importante imperméabilisation des sols accélère la vitesse d'écoulement des eaux pluviales et la saturation des réseaux qui peuvent déborder en cas de fortes intempéries.

Des projets d'envergure

Aménagement « zone d'expansion de crue » à Frépillon

Suite aux fortes pluies de février 2024 ayant provoqué l'inondation des habitations (chemin du ru, à Frépillon) et la mise à disposition d'une parcelle communale, le SIARE a entamé un projet sur ce secteur. L'objectif principal est la réduction de la vulnérabilité aux inondations. En effet, des phénomènes de ruissellement, d'érosion et de coulée d'eaux boueuses ont été observés. L'aménagement prévoit la remise en place du cours d'eau dans son tracé naturel, la suppression de certains obstacles ainsi que la restauration des berges du ru.

Restauration et réaménagement des berges du bassin des Moulinets

Le bassin des Moulinets est un ouvrage de rétention des eaux pluviales en permanence en eau, ouvert au public. Ses berges, fortement dégradées avec certains tronçons en partie effondrés, nécessitent d'être restaurées, notamment pour la sécurité des promeneurs. Porté conjointement par le SIARE, la commune d'Eaubonne et la Communauté d'Agglomération Val Parisis, les travaux permettront :

- D'améliorer la qualité de l'eau et la valeur écologique du site par la renaturation des berges avec des espèces adaptées aux bords de cours d'eau
- De valoriser le paysage
- D'augmenter le volume de stockage du bassin dans une perspective de lutte contre les inondations
- De créer une véritable zone humide

06

**Nous sensibilisons
à la protection de
l'eau**

siare

Syndicat Assainissement et Rivière
de la Région d'Enghien-les-Bains

LE SIARE EN CHIFFRES :

26 communes
5 bassins versants

175 km de canalisations, soit :

44 km réseau unitaire
54 km réseau séparatif
77 km réseau d'égout pluvial

23 bassins de retenue

20 déversoirs

80 ouvrages de dérivation

1 outil météorologique

97% de la population du territoire

Le lac d'Enghien-les-Bains, rivière d'égout pluvial

30 km de ruisseau à ciel ouvert

soit plus de 60 000 branchements

www.siare95.fr



LES PRATIQUES
D'ASSAINISSEMENT EN VILLE



siare

LES BONNES PRATIQUES
DE L'ASSAINISSEMENT EN VILLE



Manifestation « Inspirations durables » à Saint-Gratien

Des animations tout au long de l'année

Les équipes du SIARE participent chaque année à plusieurs manifestations municipales ayant pour thème la nature, l'environnement ou le développement durable. L'objectif : aller à la rencontre des habitants, expliquer nos missions et sensibiliser petits et grands aux bonnes pratiques de l'eau et de l'assainissement.

En 2023, nous avons participé à :

 **10** manifestations
1 900 personnes sensibilisées

Lors de ces manifestations, les animateurs du SIARE prennent appui sur des maquettes pédagogiques :

- La maquette du « Petit cycle de l'eau » à l'échelle d'une ville et la maquette du « Cycle de l'eau domestique » à l'échelle d'une maison
- La maquette inondable du « Cycle de l'eau naturel - Bassin versant » illustrant les risques d'inondation.

En 2024, le SIARE a proposé des ateliers pédagogiques en classe, pour les enfants du CP au CM2, afin de sensibiliser aux enjeux de l'eau, en partenariat avec l'association d'éducation à l'environnement « Les Petits Débrouillards ». Différentes notions en rapport avec l'eau y ont été abordées (cycle de l'eau, assainissement, pollution, biodiversité ...).

 **30** classes en ont bénéficié issues de
19 écoles du territoire

800 élèves sensibilisés



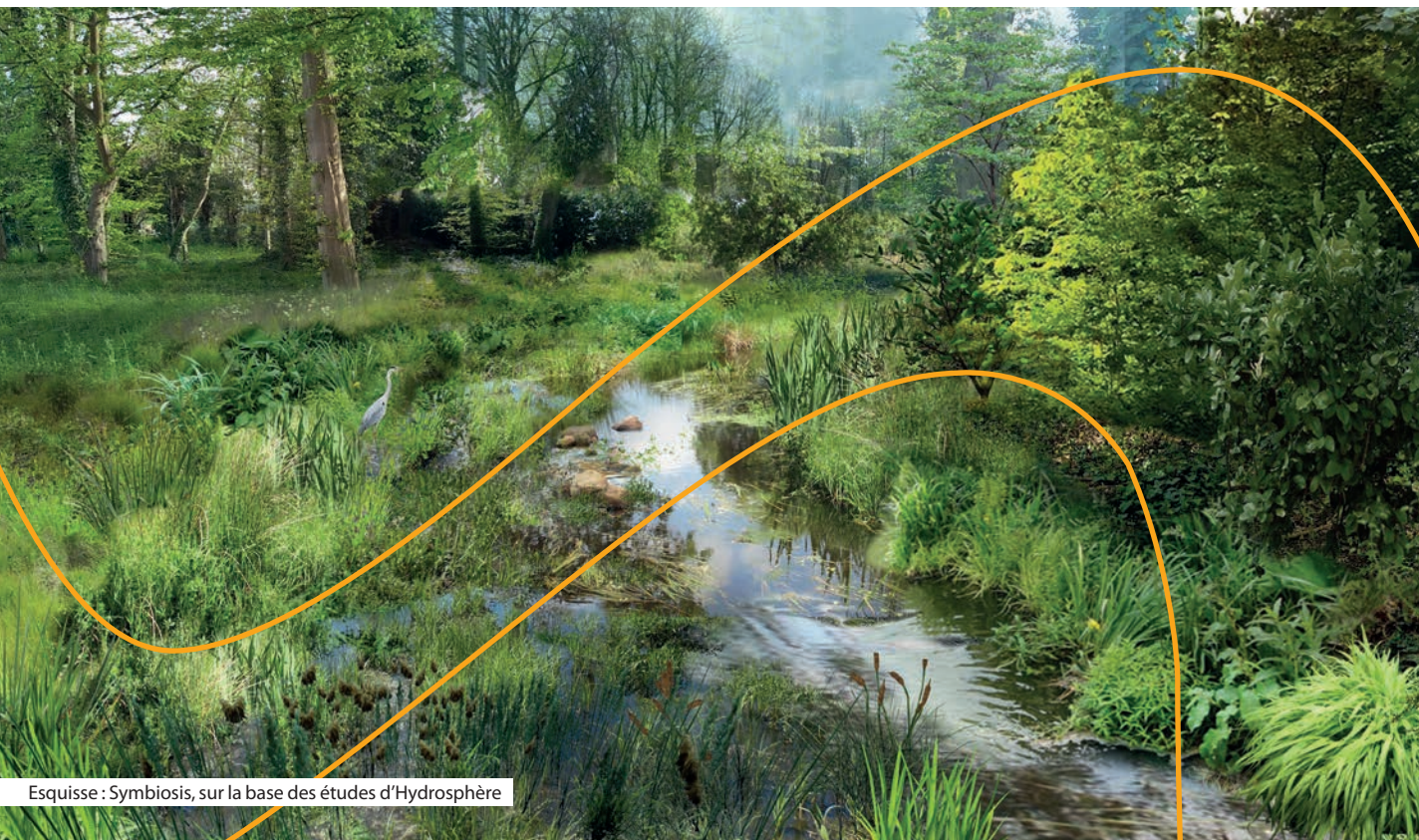
Fête de la Nature au Plessis Bouchard



Fête de la science à Groslay



Journée au bois à Franconville ©ville de Franconville



Esquisse : Symbiosis, sur la base des études d'Hydrosphère

Visite du site des Cressonnières, en partenariat avec le CAUE95

Lundi 3 juin, le CAUE95 et le SIARE ont organisé une visite commentée du site des Cressonnières, situé à Saint-Gratien. Une vingtaine de personnes issues d'horizons divers (organismes publics, paysagistes, associations) ont pu découvrir ce bassin suite à son réaménagement écologique. Un retour d'expérience que l'équipe du SIARE a partagé avec plaisir. Les nouveaux aménagements permettent d'améliorer la dépollution des eaux pluviales en provenance du réseau, avant qu'elles ne rejoignent le lac d'Engien-les-Bains,

d'augmenter la capacité de rétention du bassin et de favoriser la biodiversité.

L'aspect paysager du site participe également à l'amélioration du cadre de vie des riverains, offrant un îlot de nature et de fraîcheur en pleine zone urbaine.

À terme, des visites pédagogiques du site seront également proposées aux visiteurs de la future Maison de l'Eau du SIARE, limitrophe du site.

Une zone humide pédagogique à Eaubonne

Dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le SIARE va créer une zone humide pédagogique aux abords du ru de Montlignon, dans le centre-ville de la commune d'Eaubonne. Sur les 7400 m² du site, mitoyen du stade Paul Nicolas, environ 5000 m² seront réaménagés.

Les objectifs sont pluriels : renaturer les berges du ru de Montlignon, prévenir les inondations, diversifier les habitats et renforcer les trames écologiques locales. Sans oublier une dimension pédagogique afin de sensibiliser les plus jeunes et de promouvoir la nature en ville. Le collège André Chénier et le groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau sont partenaires du projet pédagogique. Un parcours didactique sera aménagé sur le site et permettra d'accueillir les classes.

Le projet permettra également de lutter contre les 8 espèces exotiques envahissantes identifiées, comme par exemple la Renouée du Japon et le Buddleia, et ainsi de favoriser le développement de la biodiversité. 825 m² d'espèces végétales caractéristiques des zones humides vont être mises en place ainsi que 235 arbustes sous forme de haies.

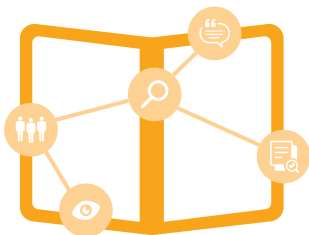


Un dispositif de communication complet

Dans le cadre de notre mission de service public, nous menons des actions d'information et de sensibilisation, auprès des habitants. Les missions techniques du syndicat peuvent être méconnues, il est donc essentiel de les expliciter. Ainsi, depuis 2013, nous diffusons un magazine semestriel, « Le Petit Collecteur ». Près de 154 000 exemplaires sont distribués dans les boîtes aux lettres de l'ensemble de notre territoire syndical.

Notre site internet est un outil d'information incontournable, accessible à tous et mis à jour régulièrement.

Les réseaux sociaux ont permis de diffuser largement des messages de sensibilisation au même titre que les newsletters envoyées bimensuellement à notre liste de diffusion.



Magazine

**2 parutions
annuelles**

**154 000
exemplaires**



6 newsletters

Flyer et panneaux

sur les bonnes pratiques de l'eau



Site Internet

82 900 visites du site

89 900 pages vues

Vidéos

7 vidéos

5 765 pages

Publications

réseaux sociaux

LinkedIn

2 208 vues de la page

117 156 vues

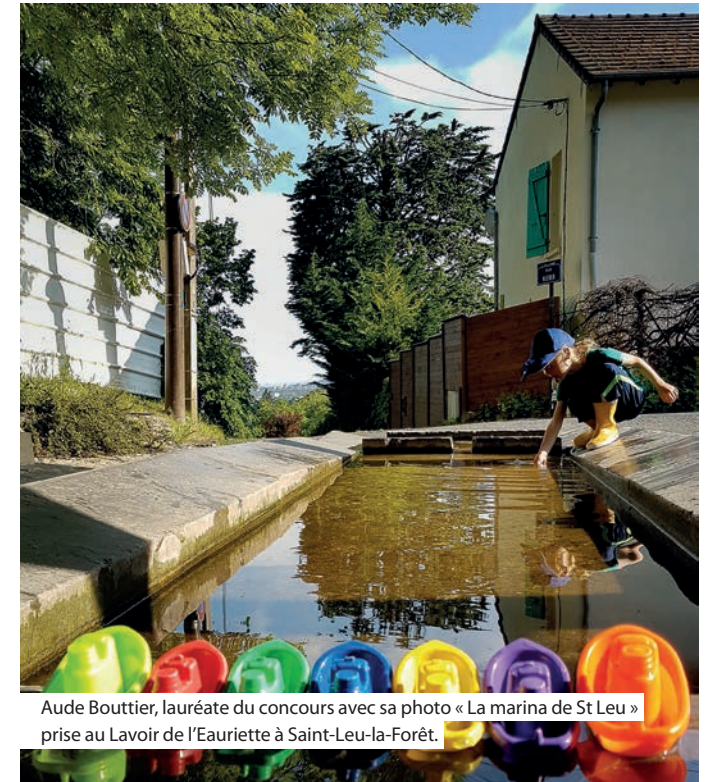
2 796 réactions

Facebook

1 468 vues de la page

**19 283 couverture
de la page**

1 006 réactions



Aude Bouttier, lauréate du concours avec sa photo « La marina de St Leu » prise au Lavoir de l'Eauriette à Saint-Leu-la-Forêt.

Zoom sur le 1^{er} concours photo du SIARE

En 2024, le SIARE a organisé son premier concours de photographie sur le thème « L'eau en ville ». L'objectif était de valoriser l'eau sur notre territoire et d'encourager à sa préservation. Ce concours photo permettait à chacun de s'emparer du sujet, de se questionner sur son rapport à l'eau et de la mettre en valeur, par un biais artistique. Porter un autre regard sur ce bien commun et se rappeler que l'eau est précieuse et fragile.

Le jury, composé d'élus, d'un photographe professionnel et d'agents du SIARE, a examiné 37 photos, reflétant la diversité de l'eau dans nos communes.

Fonctionnement

Les ressources humaines



37 collaborateurs

motivés et passionnés, aux profils et aux compétences variés :

Nombre d'agents catégorie A = 19

Nombre d'agents catégorie B = 6

Nombre d'agents catégorie C = 11

Apprenti = 1

- **Une équipe jeune et dynamique**, moyenne d'âge : 41 ans
- **Un effectif stable qui se structure :**
4 départs et 6 nouveaux collaborateurs en 2024
- **Une égalité femmes/hommes :** 18 femmes et 19 hommes, une direction paritaire avec 3 femmes sur 5 dans le Comité de direction
- **Des professionnels bien formés :** 231 jours de formation au total en 2024 dont 51 jours de formations obligatoires.

Intervenir en milieu confiné et insalubre nécessite d'être bien formé, pour des questions de sécurité. Tout le personnel technique suit des formations spécialisées obligatoires à intervalles régulières, notamment le Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC) et l'autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). Le personnel reçoit également des formations sur le sauvetage et secourisme au travail, secours incendie et évacuation incendie, ainsi que l'habilitation électrique.

Un système d'astreinte

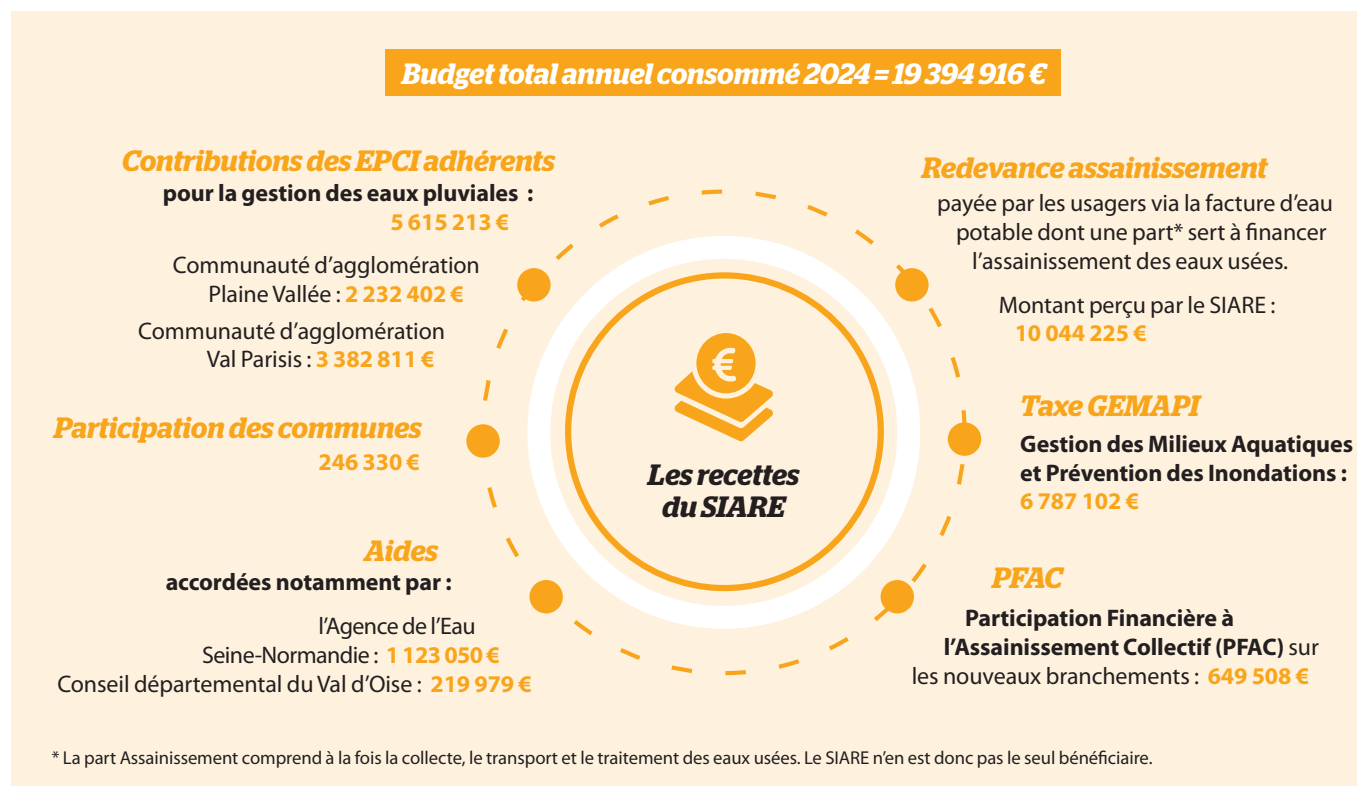
Il permet d'intervenir 24h/24h, 7 jours sur 7, en cas d'urgence. 17 agents mobilisés sur 37 et une dizaine de prestataires peuvent intervenir pour divers problèmes : pollution, inondation ...



Des interventions en régie

Nous assurons en régie la totalité de nos compétences et travaillons en collaboration avec plusieurs entreprises spécialisées, il n'y a pas de délégation de service public. Nous restons décisionnaires de l'opportunité de l'ensemble des interventions et des travaux, de leur programmation, de la passation des commandes et du suivi des chantiers, aussi bien technique que financier. En 2024, 31 marchés publics et 70 contrats ont été passés, ainsi nous contribuons à faire vivre le tissu économique local.

Les ressources financières



Lexique

Assainissement : gestion des eaux usées, c'est-à-dire leur évacuation, leur transport (dans les « égouts ») puis leur traitement en station d'épuration, avant le retour de l'eau au milieu naturel. L'assainissement est soit collectif (un réseau d'assainissement public collecte les eaux usées), soit non collectif (système d'assainissement privé non raccordé au réseau public : fosse septique, fosse toutes eaux, épandage, etc.).

Bassin de retenue ou de stockage : ouvrage destiné à contenir le surplus d'eau de pluie en cas de fortes précipitations, participant ainsi à la prévention des risques d'inondations. Il peut être en eau ou à sec. Une fois l'épisode pluvieux terminé, le bassin restitue progressivement l'eau au réseau d'eaux pluviales ou au milieu naturel.

Bassin versant : espace, délimité par des lignes de crête (ligne de partage des eaux), dans lequel toutes les eaux (pluie, cours d'eau ...) s'écoulent naturellement vers un même point appelé exutoire (celui-ci peut être une rivière, un fleuve, un lac ...). Un bassin versant est une réalité géographique et hydrologique qui va au-delà des limites administratives des communes ou des départements.

Diatomée : algue microscopique unicellulaire dont le squelette externe est composé de silice.

Eaux usées : eaux polluées par l'usage qui en a été fait. Celles provenant des habitations (les eaux usées domestiques) se composent des eaux vannes (issues des toilettes) et des eaux grises ou ménagères (issus des lavabos, douche, cuisine, linge, etc.).

EUND (Eaux Usées « Non Domestiques ») : Eaux usées issues d'une activité industrielle, artisanale ou commerciale, dont les caractéristiques diffèrent d'une eau usée provenant de l'usage domestique de l'eau.

Embâcle : amoncellement anormal de matériaux ou de débris divers (bois, végétaux, déchets, etc.) dans les cours d'eau, qui peut amplifier les risques d'inondation.

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : compétence juridique créée par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM). Le Code de l'Environnement définit les missions de la GEMAPI dans son article L. 211-7 : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Macroinvertébré : animal visible à l'œil nu, dépourvu de colonne vertébrale et d'os en général, tel que les insectes, mollusques, crustacées et vers, habitant au fond des rivières et des plans d'eau.

Nappe d'eau souterraine : masse d'eau contenue dans les interstices ou les fissures d'une roche du sous-sol qu'on nomme aquifère. Seule l'eau libre, c'est-à-dire capable de circuler dans la roche fait partie de la nappe. Le niveau des nappes peut varier en fonction des infiltrations et des prélèvements d'eau.

Ouvrage de décantation : Ouvrage qui permet un traitement sommaire des eaux usées par passage dans un bassin. Sous l'effet de la gravité et du net ralentissement du débit dans l'ouvrage, les impuretés, plus lourdes que l'eau, tombent au fond. Les eaux ainsi « clarifiées » s'écoulent par la partie haute de l'ouvrage et continuent leur cheminement dans le réseau d'assainissement.

Période de retour : durée moyenne au cours de laquelle, statistiquement, un événement pluvieux d'une même intensité se reproduit.

Phyto-épuration : Dépollution naturelle de l'eau par des plantes aux propriétés filtrantes comme le carex, le roseau commun, le jonc, la massette ...

Poste de relèvement : Equipement de pompage mettant sous pression les eaux afin de leur permettre de franchir un relief et de poursuivre leur écoulement.

Réseau d'assainissement collectif : Ensemble des canalisations et ouvrages auxiliaires assurant le transport des eaux usées vers une installation de traitement. On distingue les réseaux unitaires et séparatifs.

Réseau séparatif : Mode de collecte dans lequel les eaux usées et pluviales transitent par des canalisations distinctes.

Réseau unitaire : Mode de collecte ne distinguant pas les eaux usées et pluviales qui sont mélangées dans une seule et même canalisation, jusqu'à la station d'épuration.

Ripisylve : une zone plus ou moins large en bordure des milieux aquatiques, où pousse un ensemble d'espèces végétales. Elle joue un rôle écologique important : elle favorise l'infiltration de l'eau dans le sol, améliore la qualité de l'eau en la filtrant et offre un habitat favorable à la faune, ce qui permet de développer la biodiversité.

Ru : Petit ruisseau

Ruissellement : Écoulement instantané et temporaire des eaux de pluie sur une surface perméable ou imperméable (chaussée, toiture, terrasse, jardin, ...), à la suite d'une averse.

SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : Etabli par les acteurs locaux et soumis à l'approbation du préfet, le SAGE vise à une gestion équilibrée et collective de la ressource en eau. Constitué d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, d'un règlement et d'un Rapport Environnemental, toute action d'aménagement du territoire doit être compatible avec ses préconisations. Enfin, le SAGE doit être compatible avec le SDAGE.

Zones humides : éco-systèmes ayant un type de sol et/ou une flore spécifiques et où la présence de l'eau est permanente ou temporaire. Elles peuvent prendre différentes formes : marais, tourbière, forêt alluviale, prairie ... et nous rendent de nombreux services : protection contre les sécheresses et les inondations, préservation de la biodiversité, îlots de fraîcheur en ville, recharge des nappes phréatiques, absorption du carbone, filtration des polluants de l'eau ...



Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains

1 rue de l'Egalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél : 01 30 10 60 70 / Fax : 01 30 10 60 71 - info@siare.net

www.siare95.fr

